

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE

Partie réservée au service versant
 2ème Direction - 2ème Bureau - MV
 Nom du service versant : 2° D - 2° B
 Date du versement : 13 juillet 1982
 Nombre d'articles : 28

 Partie réservée aux Archives

 N° de versement : 143 W
 Date de prise en charge : 13 juillet 1982
 Métrage : 3,20 ml Salle 82

 Gpi 290 bis
 Nr: 2691-2692

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
1	Tableau départemental d'agrément des ingénieurs et techniciens des autres départements	Année 1975			
2	Conseils de discipline des agents communaux	1965 à 1977			
3	Recensement annuel des agents communaux par l'INSEE	1966 à 1967			
	Recensement annuel des agents communaux à temps incomplet	1972			
4	Compensation des prestations familiales	Années 1975 à 1978			
5	- Recensement personnel à temps complet	1972			
	- Recensement annuel du personnel	1969			
	- Recensement personnel temps complet et incomplet	1973			
	- Recensement statistiques emplois cadres moyens et supérieurs de l'administration communale				

Indexation



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

3Tp 592/11

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
6	Traitements des secrétaires de mairie - commune de - de 2 000 hab.	1956 à 1968			
7	Indemnités attribuées aux fonctionnaires d'Etat - Arrêtés de dérogation	1968 à 1971			
	Dossiers des personnels communaux par collectivité	→ 1970			
8	REVIGNY S/ORNAIN - Syndicats des Eaux				
9	VILISLE - VILLERS LE SEC - VILLE SUR SAULX - WALY - WILLERONCOURT - LIGNY EN BARROIS				
10	ANCERVILLE - ANDERNAY - AUTRECOURT SUR AIRE - BADONVILLIERS				
11	BAZINCOURT MONTPLONNE - BEAULIEU EN ARGONNE - BEAUSITE				
12	AULNOIS EN PERTHOIS - BEHONNE - BEUREY SUR SAULX - BIENCOURT SUR ORGE - LE BOUCHON SUR SAULX				
13	BRABANT LES VILLERS - BRAUVILLIERS BRILLON EN BARROIS - BRIZEAUX - BURE -				
14	CHANTERAINE - CHARDOGNE				
15	CHAUMONT SUR AIRE - COMBLES - CONTRISSON				
16	COURCELLES S/AIRE - COUSANCELLES - COUSANCES LES FORGES - COUVERTPUIS				
17	COUVONGES - DAMMARIE S/SAULX - ERIZE LA BRULEE - ERIZE LA PETITE - ERIZE ST DIZIER - EVRES				
18	FAINS VEEL - FOUCAUCOURT SUR THABAS - FOUCHERES AUX BOIS - GERÿ GIVRAUVAL - GUERPONT - HAIRONVILLE				
19	LES HAUTS DE CHEE - HEVILLIERS - IPPECOURT - JUVIGNY EN PERTHOIS LAHEYCOURT				

1494



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant

Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
20	LAIMONT - LAVINCOURT - LAVOYE - LISLE EN RIGAUT - LOISEY CULEY - LONGEAUX - LONGEVILLE EN BARROIS				
21	LOUPPY LE CHATEAU - MANDRES EN BARROIS - MAULAN - MENAUCOURT MENIL SUR SAULX - MOGNEVILLE - MONTIERS SUR SAULX				
22	MORLEY - NAIVES ROSIERES - NAIX AUX FORGES - NANCOIS S/ORNAIN - NANT LE GRAND - NANT LE PETIT - NANTOIS				
23	NETTANCOURT - NEUVILLE S/ORNAIN - NOYERS AUZECOURT - NUBECOURT - RAIVAL				
24	RANCOURT SUR ORNAIN - REMBERCOURT SOMMAISNE - REMENNECOURT - RESSON RIBEAUCOURT - ROBERT ESPAGNE -				
25	RUMONT - RUPT AUX NONAINS - ST AMAND SUR ORNAIN - SALMAGNE - SAUDRUPT - SAVONNIERES DEVANT BAR - SAVONNIERES EN PERTHOIS - SEIGNEULLES - SEUIL d'ARGONNE				
26	SILMONT - SOMMEILLES - SOMMELONNE STAINVILLE - TANNOIS - TREMONT SUR SAULX - LES TROIS DOMAINES -				
27	TRONVILLE EN BARROIS - VAL D'ORNAIN - VASSINCOURT - VAUBECOURT VAVINCOURT - VELAINES				
28	<u>BAR LE DUC</u> : Agents ayant cessé leurs fonctions	1971 à 1977			
	<u>BAR LE DUC</u> : cantine Theuriet - harmonie municipale	→ 1969			
	Sapeurs pompiers	→ 1967			

149W

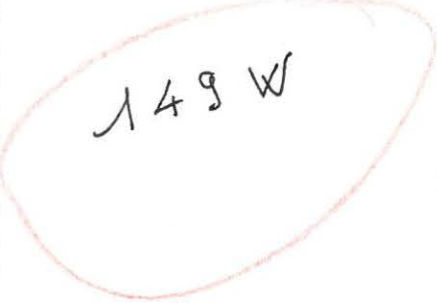



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).

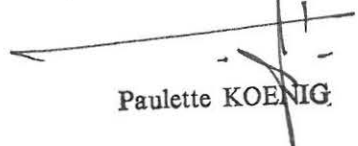
(2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.

Partie réservée au service versant


Partie réservée aux Archives

Numéro de l'article	Description des articles	Dates Extrêmes	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations (2)
(suite du 28)	: Centre de loisirs : Musée - Indemnité maire et : receveur - Traitements - indem- : nités : Indemnités personnel enseignant : effectifs personnel : Personnel auxiliaire - Divers	→ 1969 : : → 1970 : → 1969 :			
					

Le chef du service versant
 Pour le Préfet et par délégation,
 Le Directeur des Finances
 et des Collectivités Locales


 Paulette KOENIG

Le Directeur des Services
 d'Archives


 G. MAJUECH

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979).
 (2) Notamment localisation en cas de rangement des documents en ordre discontinu.